Le Chemin du Roy

Bulletin de liaison nº 56 de la Société d'histoire de Neuville

Vol. 29, nº 2 Automne 2023 ISSN 1492-4560





Voir en page 6 l'article sur la soirée hommage organisée pour Madeleine Dubuc.

Voir en page 14 l'article d'Albert H. Cornu sur les fossiles à Neuville.



Ne manquez pas la suite de l'article d'André Parent sur l'histoire des élections dans Portneuf en page 3, ni l'article d'Esther Ross sur les Filles du roi en page 10.

Les membres du conseil d'administration de la Société d'histoire de Neuville

		Prochaine année d'élection
Président:	André Parent	2024
Vice-président:	Jacques Vézina	2024
Trésorier:	Réal Michaud	2025
Secrétaire de réunion:	Lise Gauvin	2024
Administratrices et administrateurs:	Micheline Côté	2024
	Albert Dubuc	2024
	Louise Dumas	2025
	Pierre Gagné	2024
	Rosario Marcotte	2025
	Martine Noreau	2025
	Pierre Noreau	2025

Sommaire

3 Histoire des élections dans Portneuf: cinquième partie de 1912 à 1923

6 Hommage à Madeleine Dubuc

10 Les Filles du roi de 1673

13 Curiosités intellectuelles

14 L'histoire avant l'histoire de Neuville il y a 450 millions d'années...

24 Informations générales sur la Société d'histoire de Neuville

Heures d'ouverture du local de la Société aux chercheuses et chercheurs en histoire et en généalogie, du 1er septembre au 30 juin

Lundi: Fermé
Mardi: 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi: Fermé
Jeudi: 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi: 9 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 16 h 30 (sur demande)
Samedi: Les 1er et 3e samedis du mois: 9 h 00 à 12 h 00 (sur demande)

Pour les mois d'été juillet et août, le local est ouvert le jeudi
de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.
Autres journées: selon nos disponibilités
Prendre rendez-vous

Société d'histoire de Neuville
912, route 138, Neuville (Québec) G0A 2R0

Téléphone: 418-876-0000
Courriel: histoireneuville@globetrotter.net
Site Internet: www.histoireneuville.com

Photos de la page couverture

Madeleine Dubuc et André Parent
Albert H. Cornu

Histoire des élections dans Portneuf

Par André Parent

CINQUIÈME PARTIE DE 1912 À 1923

Élections de 1912 [1]

L'Assemblée législative accueille dorénavant 81 députés. Le Parti libéral de Lomer Gouin recueille 53,54 % du suffrage et fait élire 62 députés alors que les conservateurs de Joseph-Mathias Tellier se contentent de 43,01 % et de 16 députés. Joseph-Alphonse Langlois[2], candidat ouvrier, est élu dans Saint-Sauveur à Québec alors qu'Armand Lavergne[3] du Parti national canadien est élu dans Montmagny et, enfin, Jean Prévost[4], libéral indépendant, est élu dans le comté de Terrebonne.

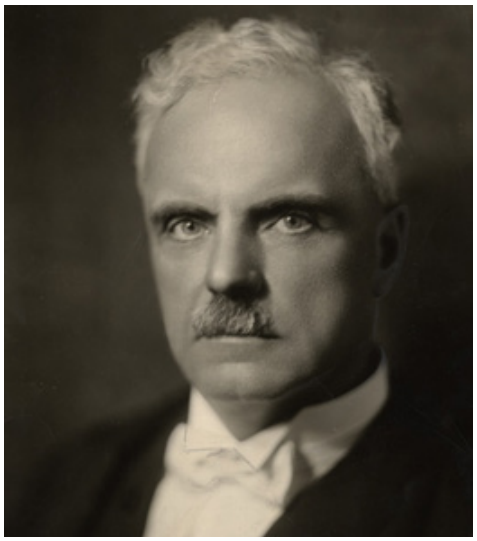
Dans Portneuf, Lomer Gouin est élu avec une forte majorité.

Lomer Gouin, P.L., 3159, Edmond Chassé, P.C., 1972 : majorité 1187



Joseph-Mathias Tellier, chef du Parti conservateur et chef de l'opposition en 1912 [5]

Élections de 1916 [6]



Lomer Gouin assure au Parti libéral une victoire écrasante en obtenant 75 sièges à l'Assemblée législative avec 60,57 % du vote, pourcentage record dans l'histoire de l'Assemblée législative. Le Parti conservateur de Philémon Cousineau ne peut faire mieux que 6 députés avec 35,09 %. Tous les candidats des autres partis sont défaits.

Lomer Gouin est réélu dans Portneuf sans opposition.

Philémon Cousineau, chef du Parti conservateur et chef de l'opposition en 1916 [7]

Élections de 1919 [8]

À l'occasion de la 15e législature de l'Assemblée législative depuis le début de la Confédération, le Parti libéral de Lomer Gouin fait élire 74 députés avec 51,91 % du vote alors que le Parti conservateur dirigé par Arthur Sauvé obtient un maigre 16,96 % et 5 députés. Le pire résultat de l'histoire de ce parti à l'Assemblée législative. Deux candidats ouvriers sont élus par ailleurs : Adélard Laurendeau[9] dans Maisonneuve et Aurèle Lacombe[10] dans Montréal-Dorion.



Arthur Sauvé, chef du Parti conservateur et chef de l'opposition en 1919 [11]

Le 8 juillet 1920, Lomer Gouin démissionne et cède la direction du gouvernement à Louis-Alexandre Taschereau. Son siège à l'Assemblée législative devient vacant, et Édouard Hamel est élu sans opposition en octobre 1920. Il est réélu en 1923.

Élections de 1923 [12]

Maintenant dirigé par Louis-Alexandre Taschereau, le Parti libéral est réélu avec 51,52 % du vote populaire et fait élire 64 députés dans une Assemblée qui en compte maintenant 85. Le Parti conservateur d'Arthur Sauvé obtient l'appui de 39,32 % du suffrage exprimé et fait élire 20 députés. Pierre Bertrand[13], candidat ouvrier, est élu dans Saint-Sauveur. Dans Montréal-Dorion, Ernest Tétreau[14] s'aligne avec les libéraux mais se considère libéral indépendant.



Louis-Alexandre Taschereau, chef du Parti libéral et Premier ministre en 1923 [15]

Député de Portneuf en 1923



Collection Josée Frenette

Édouard Hamel, député de Portneuf

Né à Pont-Rouge le 29 décembre 1879, Édouard Hamel[16], fils de Ferdinand, cultivateur, et d'Asa Eddleston, fait ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Diplômé en droit, il est admis à la pratique du notariat en 1906. Il fait ses classes auprès du registrateur du comté de Champlain avant de s'installer à Pont-Rouge et y exerce sa profession pendant 20 ans. Son implication et son expérience dans la vie communautaire de Pont-Rouge lui valent une nomination comme candidat libéral dans le comté, et il est élu sans opposition. Il est élu lors d'une élection partielle en octobre 1920 après la démission de Lomer Gouin, et réélu en 1923 et en 1927.

Édouard Hamel, P.L., 3356, Philippe-Lorenzo Frenette, P.C., 1766 : majorité 1590

Notes

1. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_g%C3%A9n%C3%A9rales_qu%C3%A9b%C3%A9coises_de_1912
2. https://www.assnat.qc.ca/en/deputes/langlois-joseph-alphonse-3957/biographie.html
3. https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/la-vergne-armand-3811/biographie.html
4. https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/prevost-jean-4989/biographie.html
5. http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/tellier-joseph-mathias-5493/biographie.html
6. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_g%C3%A9n%C3%A9rales_qu%C3%A9b%C3%A9coises_de_1916
7. http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/cousineau-philemon-2699/biographie.html
8. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_g%C3%A9n%C3%A9rales_qu%C3%A9b%C3%A9coises_de_1919
9. https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/laurendeau-adelard-4023/biographie.html
10. https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/lacombe-aurele-3849/biographie.html
11. http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/sauve-arthur-5301/biographie.html
12. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89lections_g%C3%A9n%C3%A9rales_qu%C3%A9b%C3%A9coises_de_1923
13. https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/bertrand-pierre-2059/biographie.html
14. https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/tetreau-ernest-5523/biographie.html
15. http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/taschereau-louis-alexandre-5481/biographie.html
16. http://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/hamel-edouard-3577/biographie.html

Hommage à Madeleine Dubuc

« Prendre 600 enfants pour les siens »[1]

La vie c'est des étapes… La plus douce c'est l'amour… La plus dure c'est la séparation… La plus pénible c'est les adieux… La plus belle c'est les retrouvailles (Nicolas Antona)

Resplendissante et rayonnante, toute chic, surprise par la quantité de monde qui l'attendait impatiemment, Madeleine est accueillie avec enthousiasme pour ces retrouvailles tant attendues. Même le tintement des cloches semblait joyeux lorsqu'elle traversait le parvis comme si elles voulaient participer à la fête. Une foule euphorique s'entassait dans tous les espaces disponibles, foule ravie de reconnaître une copine ou un copain perdu de vue dans certains cas, depuis plus de 50 ans.

Autour de 170 personnes ont envahi la nef de cette magnifique église, sauvée de la démolition et restaurée pour accueillir la bibliothèque municipale. Illuminée de plusieurs globes blancs en suspension donnant l'impression que la bibliothèque est sous la surveillance et la lumière des planètes du système solaire. Comme si la bibliothèque de Neuville s'ouvrait sur l'univers. Peut-on trouver plus bel environnement pour honorer celle qui a enseigné les rudiments des lettres à plus de 600 jeunes Neuvillois?

Madeleine Dubuc, institutrice ou plutôt « maîtresse d'école » ayant œuvré à Neuville de 1951 à 1983, est accueillie en ce lieu saint par ses anciens élèves venus des quatre coins du Québec et même de plus loin encore. Très émue elle est entourée de tellement près qu'il lui est difficile d'atteindre le devant de la scène. Les témoignages d'amitié l'accompagnent tout au long du parcours alors qu'elle se remémore certains épisodes de son enseignement en voyant tel ou tel élève.

Pour la Société d'histoire de Neuville dont plusieurs membres du conseil d'administration sont de ses anciens élèves, cet événement revêtait un cachet tout à fait particulier. Prévues d'abord en 2020, ces retrouvailles ont été victimes de la pandémie et, d'année en année, leur report nous a amenés à 2023. La date choisie coïncidait avec une fête et une grande fin de semaine, mais les résultats ont quand même dépassé les prévisions.

Le maître de cérémonie a présenté Madeleine Dubuc en la décrivant comme une grande dame, la maîtresse d'école qui lui a donné le goût des mots et de l'écriture. Il a également rappelé qu'elle a fêté son 94e anniversaire la veille et que 2023 représente le 40e anniversaire de sa retraite. Il a été suivi au micro par le député Vincent Caron qui a souligné la belle carrière de Madeleine et la reconnaissance de ses anciens élèves accourus en grand nombre. Ensuite, le maire de Neuville, Bernard Gaudreau, a également salué cette femme d'opinion, personnage important de la communauté neuvilloise.

Enfin, un ancien élève, Denis Angers, historien et communicateur chevronné, arborant fièrement son bulletin de 1re année, a rappelé qu'elle lui avait surtout inculqué le goût d'apprendre et que, comme la majorité des participants, il ne conservait que de bons souvenirs.

Madeleine a ensuite raconté son parcours et sa décision de se lancer dans l'enseignement. Décision qu'elle n'a jamais regrettée. Elle dira qu'elle se reconnaît dans la chanson d'Yves Duteil : Prendre un enfant par la main, Prendre un enfant par la main et l'amener vers demain. Elle s'est dite particulièrement heureuse de cette belle rencontre.

Finalement, le maître de cérémonie a invité Marie-Claude Gignac du Centre de services scolaires de Portneuf pour dévoiler une plaque en hommage à Madeleine, plaque qui sera installée à l'école Courval, là où elle a enseigné le plus longtemps.

Un certificat cadeau de 500 $ lui a également été offert ainsi qu'un magnifique bouquet remis par sa nièce Martine Noreau, membre du comité organisateur de la fête et recrue au conseil d'administration de la Société d'histoire de Neuville.

Après les allocutions, debout, droite comme un chêne, pendant plus de quatre heures elle a accueilli chacun ou chacune avec un sourire, parfois avec un rappel d'un événement particulier, tous souhaitant immortaliser le moment par une photo en compagnie de la vedette de la journée.

La Société d'histoire de Neuville invite celles et ceux qui ont apprécié cette journée à adhérer à la Société pour la modique somme de 10 $ annuellement. Cette somme donne droit à la réception de la brochure semestrielle *Le Chemin du Roy* ainsi qu'à une vaste documentation et à l'ensemble des banques de données de recherches généalogiques.

André Parent, président de la Société d'histoire de Neuville

Pour voir plus de photos, allez sur le site Internet www.histoireneuville.com

1. D'après la chanson d'Yves Duteil : Prendre un enfant par la main














La Société d'histoire de Neuville est
heureuse de souligner la carrière
d'enseignante de Madeleine Dubuc
en invitant ses anciens élèves à une amicale.









Les Filles du roi de 1673

Par Esther Ross

Qu'est-ce qu'une Fille du roi?

Une Fille du roi est une fille à marier arrivée dans le cadre du programme royal de peuplement financé par le roi Louis XIV, qui a eu cours durant 11 années, de 1663 à 1673. Cette appellation a été utilisée pour la première fois en 1698 par Marguerite Bourgeoys, dans un de ses écrits.

Au départ, les critères de recrutement des Filles étaient les suivants : la fille devait être catholique, nécessiteuse et devait être en mesure de fournir un *certificat de bonne vie et mœurs*. À cet égard, leur taux de fécondité (9 enfants en moyenne)[1] est une démonstration éloquente qu'elles ne sont pas arrivées ici avec une maladie qui les aurait rendues infertiles.

Avec le temps, un critère de sélection s'est ajouté : l'endurance. On en trouve la preuve dans une lettre[2] écrite le 27 février 1670 par le ministre Colbert, principal conseiller du roi pour les questions relatives à la marine française et aux colonies de 1669 à 1683. Il écrivait alors à l'archevêque de sa ville, M^gr^ François de Harlay de Champvallon, pour se plaindre que les filles recrutées à l'Hôpital général (un hospice) pour s'établir en Nouvelle-France en 1669 n'étaient pas assez robustes pour résister au climat de ce pays. En voici la transcription :

> *Par les dernières lettres que j'ai reçues du Canada, l'on m'a donné avis que les filles qui y ont été transportées l'année passée, ayant été tirées de l'hôpital général, ne se sont pas trouvées assez robustes pour résister ni au climat ni à la culture de la terre, et qu'il serait plus avantageux d'y envoyer de jeunes villageoises, qui fussent en état de supporter la fatigue qu'il faut essuyer dans ce pays.*
>
> *Comme il s'en pourrait rencontrer dans les paroisses, aux environs de Rouen, le nombre de cinquante ou soixante qui seraient bien aises d'y passer pour être mariées et s'y établir, et que d'ailleurs vous avez toujours eu beaucoup de zèle pour l'augmentation de cette colonie, j'ai cru que vous trouveriez bon que je vous suppliasse, comme je le fais par cette lettre, d'employer l'autorité et le crédit que vous avez sur les curés de trente ou quarante de ces paroisses, pour voir s'ils pourraient trouver en chacune une ou deux filles, disposées à passer volontairement en Canada, pour y être établies.*

La dot des filles de 1673

Le programme royal de peuplement assurait le paiement de la traversée de l'Atlantique et comprenait une dot remise au moment du mariage, comme le voulait la coutume. Le plus souvent, la dot fournie par Louis XIV était de 50 livres, en plus d'une cassette. Le contenu de la cassette (coffre-trousseau fermant à clé) était le suivant[3] :

> *une coiffe de taffetas, une coiffe de gaze, une ceinture, des cordons de souliers, 100 aiguilles, un étui et un dé, un peigne, du fil blanc et gris, une paire de bas, une paire de souliers, une paire de gants, une paire de ciseaux, deux couteaux, un millier d'épingles, un bonnet, 4 lacets de fil, des toiles pour faire des mouchoirs, cols, cornettes et manches plissées.*

Pour se faire une idée de ce qu'on pouvait faire avec 50 livres, il faut savoir que la valeur des hardes ordinaires d'une paysanne était habituellement de 300 livres.

---

1 LANDRY, Yves. *Orphelines en France, pionnières au Canada : Les Filles du roi au XVII^e^ siècle*, suivi d'un *Répertoire biographique des Filles du roi*, Montréal, Leméac, 2013.

2 SULPICIENS. « Histoire de la colonie française en Canada ». *L'Écho du Cabinet de lecture paroissial de Montréal*, mai 1872, p. 327. https://bit.ly/2USxEeT

3 SIROIS-BELLE, Maude. Sur le site de la Commission de la Mémoire franco-québécoise : https://cfqlmc.org/

Pour aucune des filles de la cohorte de 1673, le montant de la dot fournie par le roi n'a été indiqué dans les contrats de mariage signés devant le notaire. Négligence des notaires ou abandon de la dot?

D'où provenaient-elles?[4]

Cinquante-trois Filles du roi sont arrivées le 2 septembre 1673, sur le navire *Nouvelle-France*.[5]

Leur origine se répartissait ainsi, suivant les appellations de l'époque : d'Allemagne (1), de Beauce (1), de Bourgogne (6), de Bretagne (1), de Brie (4), de Champagne (5), de Flandres (1), d'Île-de-France (19), de Lorraine (2), du Nivernais (1), de Normandie (4), du Perche (1), de Picardie (1), de Touraine (1). Origine inconnue : 5.

Leur statut familial et social[6]

- Huit avaient encore leurs deux parents au moment où elles ont quitté la France. Deux étaient orphelines de père et de mère; 28 avaient perdu leur père, et 8, leur mère. Nous n'en savons rien pour 7 filles de cette cohorte.
- Une seule était veuve à son arrivée en Nouvelle-France : Marguerite Beaugrand. Elle n'avait pas d'enfant. Elle en aura 4 avec son époux Charles Marquis. Celui-ci est tailleur, cabaretier, archer, garde du port de Québec, huissier royal.
- La plus âgée, Anne Lemaire, est née en 1637, ce qui lui donnait 36 ans. Elle se mariera dès l'automne 1673. Elle aura une fille en 1677, Marie-Anne Hulin.
- La plus jeune est née en 1659 : Marie-Marthe Geoffroy. Elle fait partie de celles qui retourneront en France sans s'être mariée. La dernière trace trouvée ici à son sujet date du 25 mai 1676.
- Deux étaient de religion protestante (non déclarée) à leur arrivée : Barbe Roteau et Madeleine Tisserand. On pourrait croire qu'elles provenaient du nord-ouest de la France, où l'on trouvait beaucoup de huguenots, mais non : elles étaient de l'Île-de-France (région parisienne).
- Seulement neuf savaient signer. À noter que savoir signer ne signifie pas nécessairement savoir écrire.
- On peut s'étonner que, cette année-là, quatre filles avaient des biens estimés à 600 livres et qu'Apolline de Lafitte, provenant de Picardie, avait des biens pour 1000 livres.

Leur établissement

- Sur les 53 filles de la cohorte 1673, seulement 4 ont changé d'idée après avoir signé un contrat de mariage devant notaire; rapidement, elles en ont signé un autre, et c'est avec le deuxième qu'elles sont passées devant le prêtre pour le « vrai mariage ».
- 12 ont signé un premier contrat de mariage avec un ancien soldat du régiment Carignan-Salières. Aucune de ces filles ne changera d'idée, et les mariages religieux avec ces hommes seront célébrés.
- Toutes sont passées par Québec, puisqu'aucun navire n'était en mesure de se rendre plus loin sur le fleuve Saint-Laurent. Mais un certain nombre ont été conduites plus loin, soit vers Trois-Rivières et Montréal.

Répartition des Filles du roi de 1673

Gouv. de Québec	Gouv. de 3-Riv.	Gouv. de Mtl
57 %	5 %	38 %

Repartir

Elles ne sont pas toutes restées en Nouvelle-France. Cette décision ne faisait pas souvent l'objet d'un document pouvant se rendre jusqu'à nous. Nous pouvons par contre le déduire d'informations trouvées dans des documents officiels : recensements, actes d'état civil (lorsqu'elles sont mère ou marraine d'un enfant qu'on baptise), témoin ou partie prenante à un procès ou un contrat.

Du contingent de 1673, il en est resté 44 en ce pays. C'est donc 17 % de ce contingent qui a quitté la Nouvelle-France, devenant ainsi celui pour lequel ce fut le plus fréquent, car pour l'ensemble de la période 1663-1673, seulement 10 % des Filles du roi ont rebroussé chemin.

4 SHFR. Données tirées de la base de données sur les Filles du roy. https://histoirefillesroy.ca

5 PERRON, Guy. *L'arrivée des Filles du roi à Québec en 1673.* https://lebloguedeguyperron.wordpress.com

6 SHFR, *Ibid.*

Voici le portrait[7] de celles qui, pour la plupart, sont vraisemblablement retournées mourir dans la mère-patrie :

- Trois ne se sont pas mariées devant un prêtre, et n'ont même pas signé de contrat devant notaire.
- Deux se sont mariées, mais sont restées sans enfant. L'une était établie à Québec et l'autre, à Batiscan.
- Les trois autres étaient établies à Charlesbourg (4 enfants), Varennes (1 enfant) et Nicolet (2 enfants).
- Le dernier cas, celui de Marguerite Roussel, est spécial :
  - ✓ Le premier mari s'appelait Mathurin Duchiron. Ensemble, ils engendreront quatre enfants. Dès le début, le couple s'est installé à l'Île-aux-Oies, en face de Cap-Saint-Ignace.
  - ✓ Le second époux s'appelait Étienne Burel. Il a repris la culture de la terre commencée par son prédécesseur; le nouveau couple a engendré cinq enfants. Le dernier naît en 1693 dans la basse-ville de Québec. Étienne est devenu pâtissier et aubergiste.
  - ✓ En 1699, durant une disette qui pousse la Prévôté de Québec à décider de saisir le pain[8], il y a escarmouche entre Burel et un officier de justice; s'ensuit un procès durant lequel le pâtissier est banni de Québec pour toujours. En conséquence, le couple s'exile en Louisiane en 1700, avec ses enfants.

Le cas particulier de Marguerite d'Aubigny

La seule à s'établir à Neuville cette année-là s'appelait Marguerite d'Aubigny. De son vivant, son père était maître coutelier. Elle habitait alors la rue aux Ours, paroisse Saint-Leu-Saint-Gilles, Paris.

Née vers 1651, elle apportait des biens estimés à 200 livres. Elle savait signer. Elle a épousé Charles Daveau dit Laplante. Ils ont occupé une des premières terres concédées[9] dans la seigneurie de Pointe-aux-Trembles; elle vivait donc du côté de Saint-Augustin-de-Desmaures. La partie sud de la terre des Daveau fera plus tard partie du territoire de la Réserve naturelle du Marais Léon-Provancher.

Leurs voisins immédiats étaient Jean Denis du côté est et Michel Rognon du côté ouest. Michel a aussi épousé une Fille du roi : Marguerite Lamain, arrivée en 1670. Les descendants de Michel Rognon adopteront par la suite les patronymes Laroche et Rochette.

Le couple Aubigny-Daveau va engendrer 9 enfants. Marguerite mourra le 2 novembre 1705 à Québec, sans s'être remariée après le décès de Charles en 1697.[10]

7 SHFR, Base de données, *Op.cit*.

8 SHFR. *Les Filles du roy pionnières des seigneuries de la Côte-du-Sud.* Éditions Septentrion, 2022. 589 pages. https://www.histoirefillesroy.ca/boutique

9 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE NEUVILLE. *Terrier de la seigneurie de Neuville 1665-2000.*

10 LANDRY, *Op. cit*. p. 47

Livres sur les Filles du Roy que nous avons pour la consultation au local

Nos mères ancêtres à Neuville, ces 48 Filles du Roy

Les Filles du roi au XVII^e siècle : orphelines en France, pionnières au Canada

Les Filles du Roy pionnières de la Seigneurie de La Prairie

Les Filles du Roy pionnières de Montréal

Les Filles du Roy de 1663 : recueil de biographies des 36 premières Filles du Roy arrivées en Nouvelle-France

Les Filles du Roy de la Côte-de-Beaupré

Histoire de l'île d'Orléans des origines à 1710

Les Filles du Roy et leurs époux

Les Filles du Roy : Champlain, Batiscan, Sainte-Anne-de-la-Pérade

Filles du Roy et Devancières venues s'établir à Boucheville

Comme la vérole sur le bas clergé

Définition

Brusquement; avec violence

Origine

Qu'est-ce que la vérole? En fait, il n'y a pas qu'une mais plusieurs véroles.

Du XII^e^ au XV^e^ siècle, la vérole désignait la variole.

Au XVII^e^, c'était la varicelle qu'on appelait la « vérole volante ».

Mais, bien sûr, depuis le XVI^e^ siècle, la vérole est en réalité la syphilis, maladie vénérienne grave lorsqu'elle n'est pas correctement soignée.

On comprend donc bien que l'expression, qui date probablement de l'Ancien Régime, a été inventée par des gens peu amènes avec les hommes de Dieu.

Elle contient en effet comme un « léger » anticléricalisme, puisqu'elle prétend qu'une épidémie de syphilis pourrait s'abattre brusquement sur les prêtres et se répandre très rapidement, alors que nous savons parfaitement (vous et moi) que ceux qui portent la robe ont fait vœu de chasteté et ne peuvent donc en aucun cas être contaminés par une telle maladie[1].

La localisation géographique du bas clergé[2] ainsi visé n'est pas systématiquement précisée dans l'expression. Et rien ne semble indiquer pourquoi l'espagnol ou le breton aurait plus droit à son épidémie infamante que l'auvergnat, l'alsacien ou le provençal.

---

1. Bon, pour être plus exact, contrairement aux moines, les prêtres ne font que vœu de célibat, pas de chasteté. Mais comme l'Église est contre les relations sexuelles hors mariage, en théorie un prêtre devrait également pratiquer la chasteté.

2. Le « bas clergé » désignait les prêtres et vicaires issus du peuple ou de la petite bourgeoisie et affectés aux paroisses urbaines et rurales.

L'histoire avant l'histoire de Neuville, il y a 450 millions d'années…

Article d'Albert H. Cornu (2022), Club de Minéralogie de Montréal

Les couches de roches que l'on voit le long de la route et sur le rivage du fleuve à Neuville sont le résultat du dépôt de sédiments qui se sont accumulés, soudés et durcis au fond d'une mer peu profonde, il y a environ 450 millions d'années. Elles font partie de la Formation géologique de Neuville qui se divise en 2 membres, ceux de Grondines et ceux de Saint-Casimir.

À cette époque, ces roches, futur sous-sol de Neuville (et même des Basses-Terres du Saint-Laurent), se situaient sur une plaque tectonique à environ 26° au sud de l'Équateur et qui s'est déplacée vers la position actuelle.

Les fossiles que l'on retrouve dans ces roches sont les restes minéralisés des organismes qui vivaient dans l'eau à cette époque.

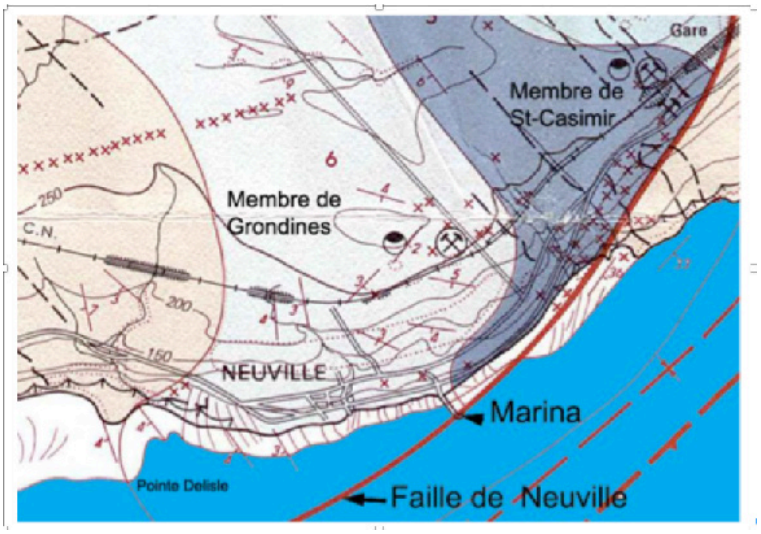
À leur mort, ces organismes sont amenés au fond de mer. Ils sont peu à peu recouverts par des sédiments transportés par les eaux de ruissellement et qui s'accumulent sur eux. Après plusieurs millions d'années, ces derniers se tassent et se transforment en roche (ici en calcaire ou en schiste argileux). L'Utica (schiste) du membre de Delisle de la Formation de Lotbinière affleure au Camping L'égaré et sur le rivage à l'ouest de la Pointe Delisle tandis que les strates de calcaire de Trenton affleurent plus à l'est de cette pointe.

Pendant ce temps, les organismes se décomposent. Ils sont remplacés, molécule par molécule, par les sels minéraux dissous dans l'eau qui se cristallisent. Ils se transforment graduellement en roches et deviennent des fossiles en conservant leur forme originale.

À cette époque, que l'on appelle Ordovicien supérieur, la vie n'existait que dans l'eau; c'est pourquoi on ne retrouve principalement que des fossiles d'organismes invertébrés marins.

Les principaux sont :
des bryozoaires (colonies en dôme et buissonnants), des brachiopodes, des gastropodes, des bivalves (pélécypodes), des céphalopodes, des arthropodes (trilobites), des échinodermes (crinoïdes [lys de mer]), des graptolites (en petites colonies).

FORMATIONS GÉOLOGIQUES



Modifié de : Rapport géologique-RG-148, Clark, T.H. et Globensky Y., 1973

SITUATION DE LA PÉRIODE DE L'ORDOVICIEN DES BASSES-TERRES DU SAINT-LAURENT DANS L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE DU QUÉBEC

(extrait modifié de : Cornu, A. H., 2014, *Les Fossiles de Montréal et des environs*, vol. 3)

Périodes	Époques	Chronologie des événements	puissance*
Ordovicien (485,4 - 443,4 Ma)	**Supérieur** (457,5 - 443,4 Ma*)	Groupe de Queenston	≈ 90 m
		Formation de Bécancour	
		Groupe de Lorraine	≈ 915 m
		Formation de Pontgravé	
		Formation de la Rivière Nicolet	
		Groupe de Sainte-Rosalie	≈ 1000 m
		Formation de Les Fonds	
		Groupe d'Utica	50 à 300 m
		Groupe de Trenton	≈ 260 m
		Formation de Tétreaultville	
		(ou de Neuville (Membre de Grondines))	≈ 140 m
		Membre de Terrebonne	
		Formation de Montréal	
		(ou de Neuville (Membre de St-Casimir))	≈ 105 m
		Membre de Rosemont	≈ 76 m
		Membre de Saint-Michel	≈ 30 m
		Formation de Deschambault	≈ 5 m
		Formation de Mile end	≈ 10 m
		Groupe de Black River	≈ 32 m
		Formation de Leray	
		Formation de Lowville	
		Formation de Pamelia	
	457,5 Ma		
	Moyen - 468,1 Ma -	Groupe de Chazy	≈ 140 m
		Formation de Laval	
		Membre de Beaconsfield	
		Faciès de Saint-Martin	
		Membres de Sainte-Thérèse, de Joliette et de St-Dominique	
	471,8 Ma		
	Inférieur (485,4 - 471,8 Ma)	Groupe de Beekmantown	≈ 500 m
		Formation de Carillon	
		Formation de Beauharnois	
		Membre de Huntingdon	
		Membre d'Ogdensburg	
		Formation de Theresa	

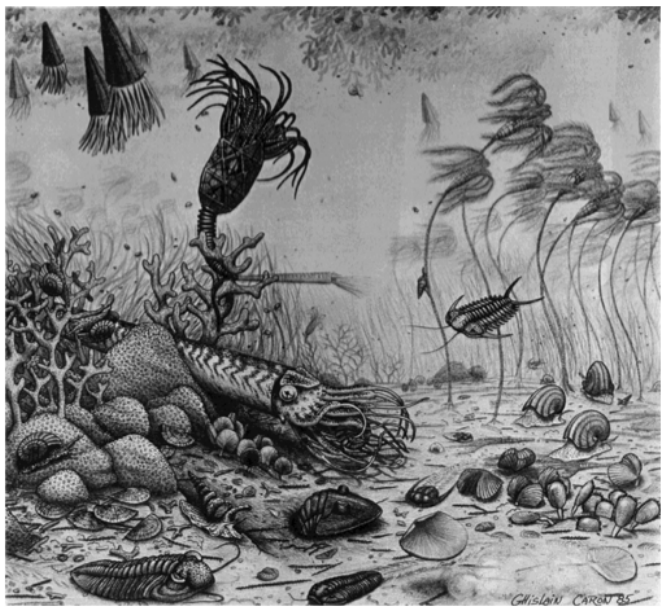
* Ma : millions d'années
* puissance : épaisseur des couches mesurées perpendiculairement à la colonne stratigraphique.

CORRÉLATION DES FORMATIONS GÉOLOGIQUES

Région de Montréal à Trois-Rivières	Trois-Rivières à Québec
Formation de Tétreaultville	Formation de Neuville (est et ouest de la marina) *Membre de Grondines*
Formation de Montréal *Membre de Rosemont*	Formation de Neuville (est de la marina) *Membre de Saint-Casimir*
Membre de Saint-Michel	
Formation de Deschambault	Formation de Deschambault
Formations de Mile End, Rockland et de Ouareau	Formations de Pont-Rouge, de Sainte-Anne, de Saint-Alban et de Fontaine.

(Contact Grondines-St-Casimir : 600' (183 m) en aval du quai de Neuville)

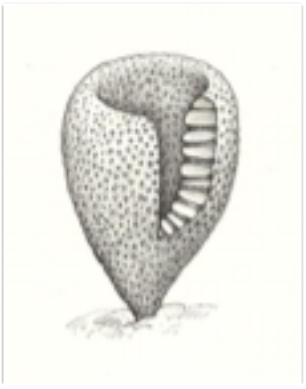
Reconstitution de quelques formes de vie durant l'accumulation des sédiments de la mer du Trenton
(env. 450 millions d'années)
Albert H. Cornu
(Illustrations : Ghislain Caron – Photos : Christian Autotte)



Principaux groupes d'invertébrés fossiles de Montréal ou de Neuville
(Textes : extraits d'Albert H. Cornu, ***Les fossiles de Montréal et des environs*** - illustrations : Ghislain Caron - photos en encadrés : Christian Autotte)

PORIFÈRES OU SPONGIAIRES : du latin *spongia*, éponges; dont la paroi est poreuse (certaines ont un squelette formé de spicules calcaires ou siliceux). ***(Hindia sp.)***

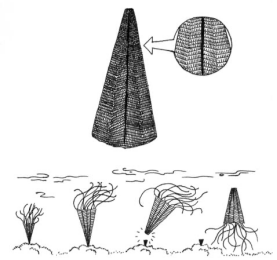




CNIDAIRES : du grec, *knide*ˆ, ortie; coraux; dont la bouche est entourée de tentacules urticants.

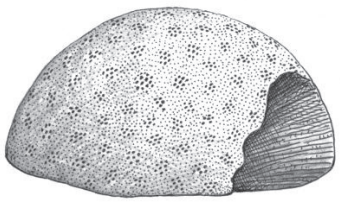
Conulaires : du latin, *conus*, cône et *lar*, demeure; animaux marins uniquement fossiles, en forme de pyramide inversée à section *carrée.* Leur thèque (enveloppe extérieure) était constituée de phosphate de calcium. ***(Conularia trentonensis)***



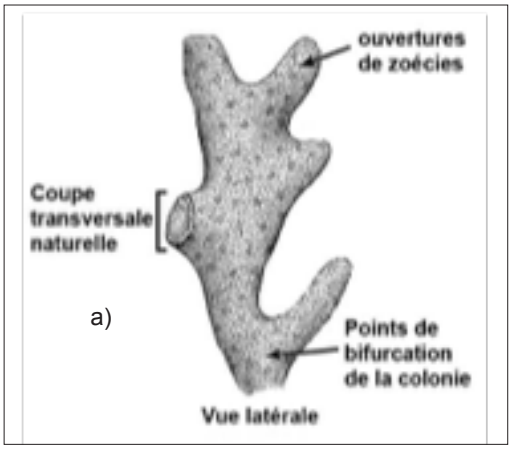


BRYOZOAIRES : du grec, *bruon*, mousse et *zôon*, animal;
organismes coloniaux encroûtants ou buissonnants sécrétant des loges calcaires.
a) Détails anatomiques d'une colonie buissonnante.
b) Prasopora simulatrix, colonie encroûtante en dôme.



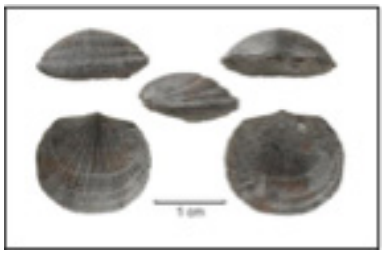


b)

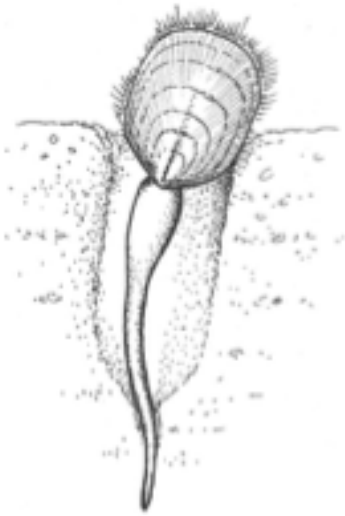




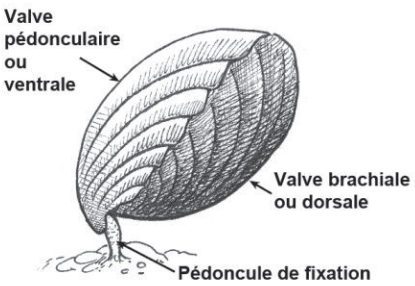
BRACHIOPODES : du grec, *brakhiôn*, bras et *podos*, pied;
organismes à coquille bivalve qui se tiennent sur leur bras (pédoncule). Ils vivent fixés toute leur vie à un substrat.
(Paucicrura rogata)





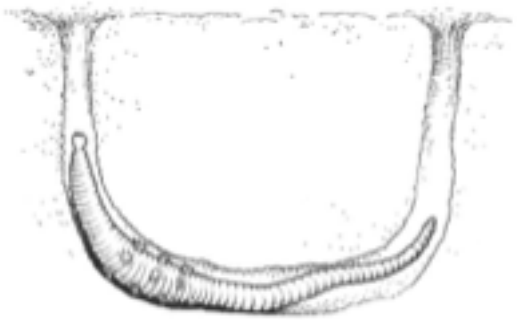






ANNÉLIDES : du latin *annellus*, anneau; vers segmentés.
(terriers de vers)

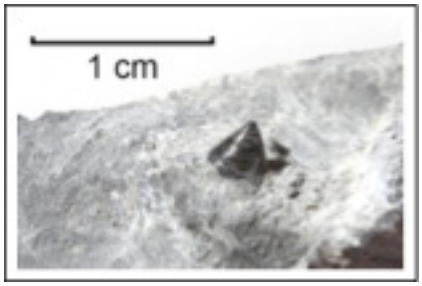




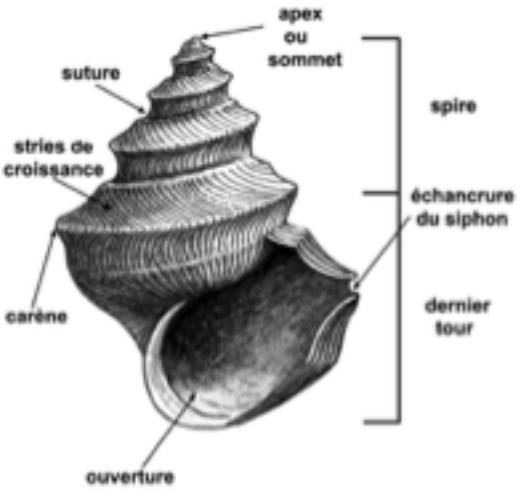
MOLLUSQUES : du latin *mollusca nox*, noix à écale molle; invertébrés à corps mou généralement enveloppés d'une coquille, comprenant les :



Monoplacophores : du grec, *monos*, seul et *plakos*, plaque; mollusques ne possédant qu'une seule plaque.



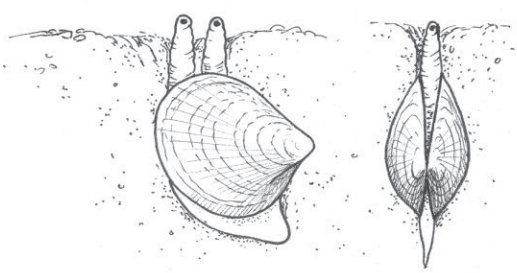
GASTROPODES : du grec, *gastros*, ventre et *podos*, pied; gastropode; mollusques qui se déplacent sur leur estomac (exemple : escargots).
(Sinuites sp.)

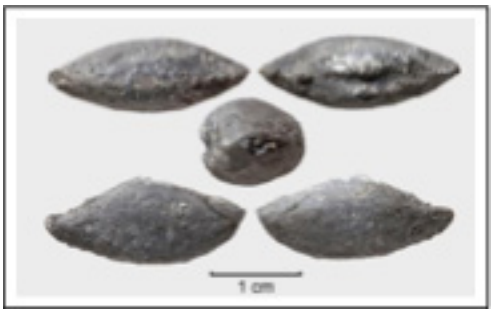






BIVALVES : synonyme de **PÉLÉCYPODES** (pied en forme de hache);
du latin *bi*, deux et *valva*, battant de porte;
mollusques possédant 2 valves calcaires.
(exemple : moules).
(Ctenodonta sp.)

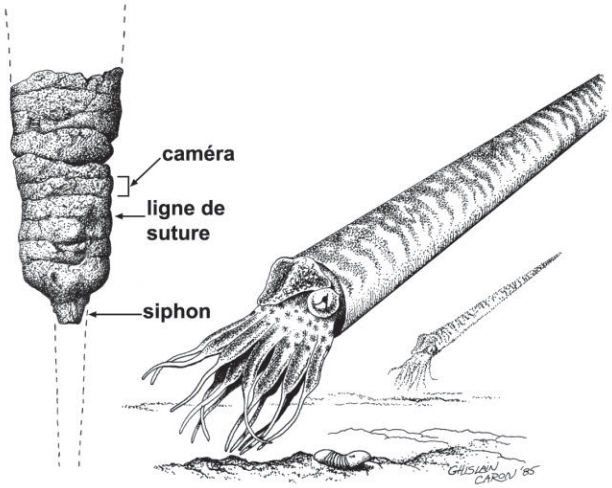






CÉPHALOPODES : du grec, *kephalê*, tête et *podos*, pied; mollusques qui marchent sur leur tête (exemples : calmars, seiches et pieuvres).





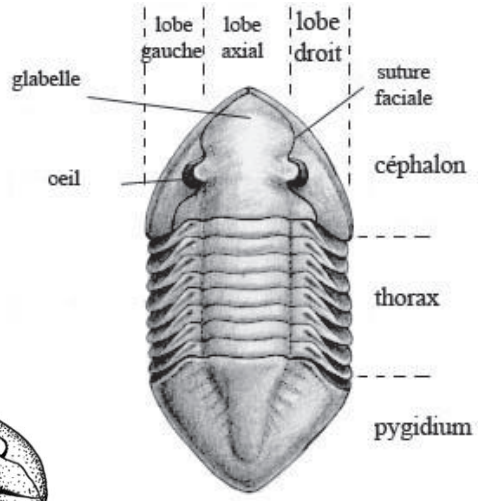


ARTHROPODES : du grec, *arthron*, articulation et *podos*, pied; qui ont des pattes articulées. (exemples : trilobites, insectes, crustacés, etc.). Ces animaux à carapace segmentée ont besoin de muer plusieurs fois pour grandir. C'est pourquoi on ne retrouve souvent que des exuvies ou des parties de carapace.

TRILOBITES : du latin *tri*, trois et *lobus*, lobe; possédant 3 lobes. (animaux à carapace possédant 3 lobes segmentés et dont le corps se divise longitudinalement en trois parties comme les insectes; groupe taxonomique éteint lors de la grande extinction de masse à la fin du Permien, il y a 250 Ma).

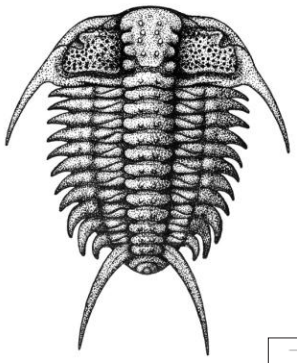
a) *Isotelus gigas*
b) *Flexicalymene senaria*
c) *Ceraurus pleurexanthemus*

a)

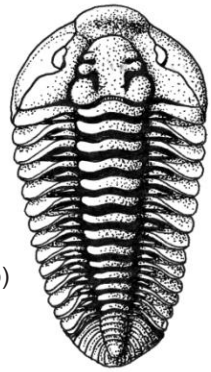




c)



b)

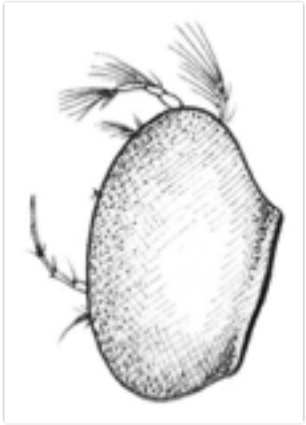




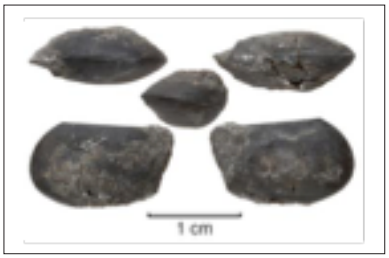


OSTRACODES : du grec, *ostrakon*, coquille; arthropodes non segmentés dont le corps est enfermé dans une coquille chitineuse bivalve (ressemblant à une arachide sans écale).

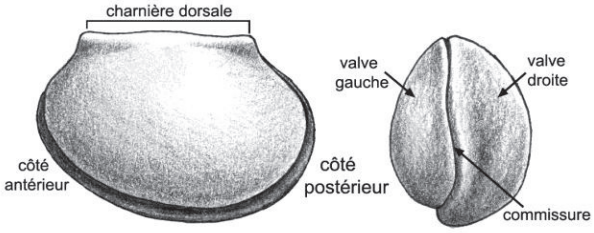
a) Ostracode vivant vu de profil
b) Détails anatomiques d'un ostracode



a)



b)



vue latérale gauche vue de profil

ÉCHINODERMES : du grec, *ekhinos*, hérisson et *derma*, peau; qui ont une peau à épines; ils se divisent actuellement en 5 classes dont 3 sont fossiles (exemples : crinoïdes, holothuries, oursins, étoiles de mer et autres groupes).

CRINOÏDES : du grec, *krinon*, lys et *eidos*, forme; échinodermes composés d'un calice portant des bras, d'une tige et d'un pied de fixation (crampons). Ils vivent fixés, au moins pendant une partie de leur vie.

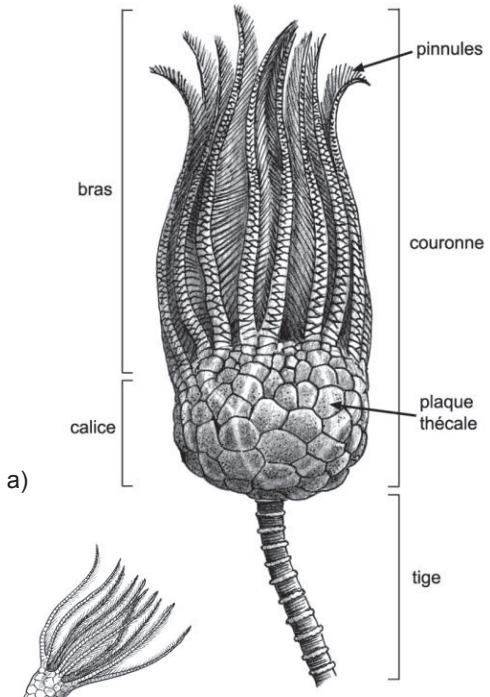
a) Détails anatomiques d'un crinoïde.

b) Vue globale d'un crinoïde.

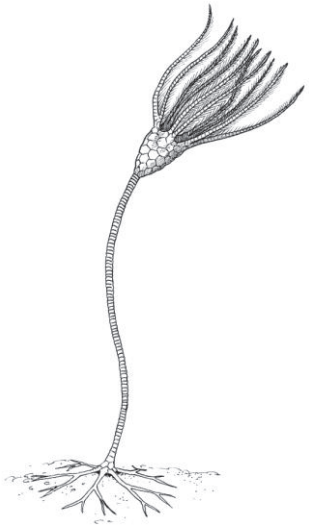








a)

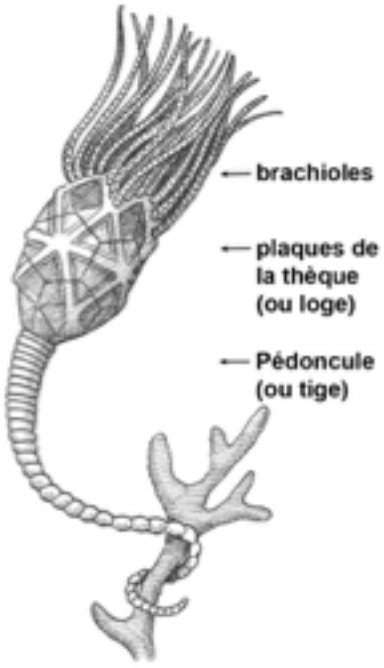


b)

CYSTOÏDES : du grec, *kustis*, vessie et *eidos*, forme; échinodermes uniquement fossiles composés d'un calice de plaques calcaires et habituellement d'une tige de fixation.

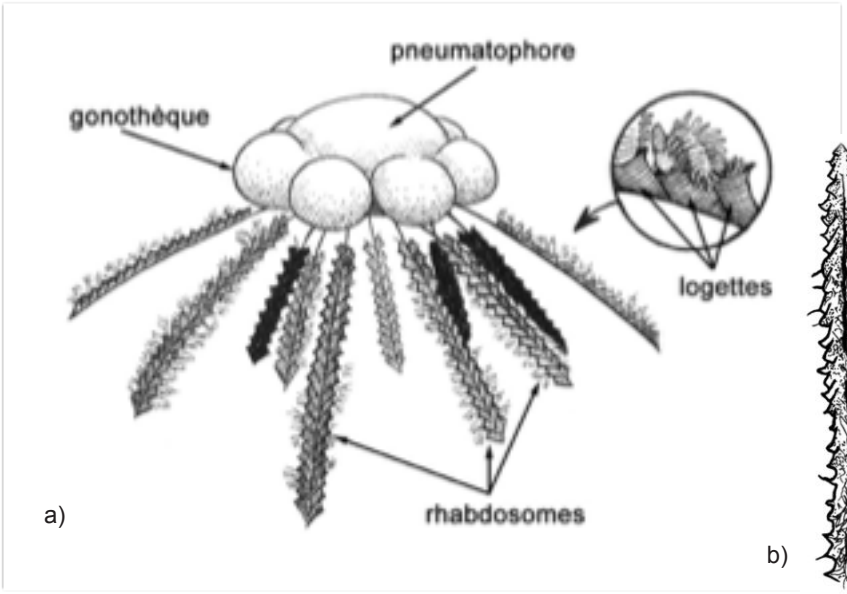
(Détails anatomiques d'un cystoïde accroché à un bryozoaire).





GRAPTOLITES : du grec, *graptos*, écrit et *lithos*, pierre; animaux marins (hémichordés) uniquement fossiles dont les restes ressemblent à un trait de crayon.

a) Colonie (synrhabdosome) de colonies (rhabdosomes) de graptolites attachée à son flotteur (pneumatophore) et individu en médaillon.
b) Rhabdosome ou branche ou stipe.
c) Gros plan de rhabdosome.





c)





Traces fossiles

Ichnofossiles : du grec, *ikhnos*, trace et du latin *fossilis*, qui vient de la terre; traces fossiles (de locomotion, d'habitation, de prédation, excréments fossiles, gastrolites, régurgitas, traces de paléoenvironnement, etc.).
(Tunnels de vers).









La **période** d'adhésion et de cotisation à la Société d'histoire de Neuville débute le 1er juillet d'une année et se termine le 30 juin de l'année suivante.

Il en coûte 10 $ par **période** pour devenir membre régulier (actif) de la Société d'histoire de Neuville.

Un membre associé (mécène) est un commerce, un organisme ou encore un individu qui désire appuyer la Société d'histoire de Neuville dans sa mission de sauvegarder et de diffuser la connaissance du patrimoine principalement sur le territoire de la seigneurie de Neuville en payant une cotisation de 25 $ au lieu de 10 $. Cette cotisation lui donne droit à un reçu de charité.

Utilisation des textes du présent bulletin :

La reproduction des textes est permise moyennant la mention de la source.

Textes : Albert H. Cornu, André Parent et Esther Ross

Édition : Société d'histoire de Neuville

Saisie et mise en pages : Diane Forgues-Michaud

Impression : Imprimerie Germain Ltée, Donnacona

Loi 25 et renseignements personnels

En septembre 2021, la Loi 25 concernant la protection des renseignements personnels a été votée. Celle-ci devait être mise en application selon 3 phases :

- 22 septembre 2022 : responsable, site Internet et politique interne
- 22 septembre 2023 : communication et entente écrite
- 22 septembre 2024 : accès prévu et sanctions

L'application de cette loi présente certaines interrogations pour nous. C'est pourquoi nous suspendons l'impression de la liste des mécènes dans le *Chemin du Roy* tant que nous n'aurons pas une vision claire de l'impact de cette loi pour la Société d'histoire.

Le bulletin *Le Chemin du Roy* est publié deux fois l'an, au printemps et à l'automne.